toute notre expertise à votre service

FACTURATION ELECTRONIQUE / NOUVEAU

Cohérence entre plateforme, comptabilité et billetterie
4 heures - 303 €

0 /10
(0 évaluations reçues en 2025)

Distanciel

12

NOUVEAUTÉ

Description synthétique. Une description detaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Comptables et personnes chargées de la facturation ou du suivi comptable au sein des structures du spectacle vivant.

PRÉ-REQUIS

Connaître les principes de facturation et participer au traitement des factures clients ou fournisseurs.

OBJECTIFS

- Faire le point sur la règlementation et les échéances à venir
- Distinguer facturation électronique, e-reporting et facturation au secteur public
- Repérer les adaptations nécessaires dans les outils, les circuits et les contrôles comptables
- Définir un plan d'action pour mettre en œuvre les obligations applicables en septembre 2027

CONTENU DÉTAILLÉ

Comprendre le dispositif et ses échéances

- Distinguer une facture électronique conforme d'un PDF envoyé par courriel ; comprendre les données structurées et le rôle des plateformes agréées
- Différencier réception, émission, e-reporting de transaction et de paiement
- Distinguer les échéances 2026 et septembre 2027 suivant la taille et les seuils d'une structure culturelle

Identifier les opérations concernées

- Distinguer assujettissement à la TVA, franchise en base, opérations exonérées et activités mixtes ; situer les associations non assujetties
- Identifier le circuit : structure assujettie, association non assujettie, partenaire étranger, organisme public ou particulier
- Repérer les particularités des structures publiques et l'articulation avec Chorus Pro

Adapter le traitement et le suivi comptable

- Fiabiliser les données clients et fournisseurs et les mentions de facturation
- Organiser la réception, le contrôle et la validation des factures ; suivre leur cycle de vie
- Repérer les traitements à prévoir en cas de rejet, de refus ou de correction
- Identifier les points de vigilance concernant les acomptes, les avoirs et les données d'encaissement
- Articuler plateforme, logiciel comptable et outils métiers, notamment la billetterie ; organiser la conservation et l'accès aux pièces

Construire un plan d'action adapté à sa structure

- Faire le point sur les pratiques, les outils et les difficultés de réception déjà rencontrées
- Définir les critères de choix ou de réexamen d'une plateforme : compatibilité, fonctionnalités, accompagnement et coûts
- Préparer les échanges avec les éditeurs, les prestataires et l'expert-comptable
- Définir les responsabilités, les tests, les priorités et le calendrier de mise en œuvre

EXERCICES

Chacun des 12 participants est invité à poser ses questions tout au long de la formation, dans une ambiance conviviale et propice aux échanges.

Réalisation d'un cas pratique à l'issue de la demi-journée.

Mis à jour le 09/11/2026
Copyright CAGEC©